



## EXPERTS EN SEDUCTION ET CULTURE DU VIOL

*Par René Begon, responsable Recherches et Publications au CVFE*

**Alors que sont tout dernièrement publiées en France des statistiques faisant état d'une augmentation inquiétante des faits de viols et de harcèlements sexuels à l'encontre des femmes, des individus se présentant comme des « experts en séduction » gagnent de l'argent en « coachant » des hommes ayant des difficultés à aborder les femmes, ce qui se traduit pour eux par le fait de faire l'apologie du viol. Des comportements injustifiables qui s'inscrivent dans un contexte de banalisation des agressions sexuelles qu'on désigne sous l'appellation « culture du viol ».**

Début août 2015, le quotidien français *Le Figaro*, se fondant sur les chiffres de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) révélait que « le nombre de viols déclarés aux autorités – police et gendarmerie – a bondi de 18% entre 2010 et 2014 »<sup>1</sup>. « Le nombre de viols 'constatés', sur la

---

<sup>1</sup> Arnaud Bihel, « Une plainte pour viol toutes les 40 minutes. Et une plainte pour agression sexuelle toutes les demi-heures », in *Les Nouvelles News*, 10/08/2015 (<http://www.lesnouvellesnews.fr/plainte-viol-40-minutes-plainte-agression-sexuelle-demi-heures/>).

*France entière, résume le site Les Nouvelles News, était de 10 735 en 2010, et de 12 752 en 2014, soit une hausse de 18%. Les viols sur des mineur(e)s sont plus nombreux, et ont augmenté davantage : de 5 741 à 6 931 entre 2010 et 2014. Les viols sur des majeur(e)s de 4 994 à 5 881 »<sup>2</sup>.*

*En épluchant les statistiques, Les Nouvelles News ont mis en évidence « une hausse encore plus impressionnante : celle des 'harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles'. Les plaintes enregistrées ont bondi de près de 50% en cinq ans, passant de 13 336 en 2010 à 19 475 en 2014 ».<sup>3</sup>*

### **Un viol toutes les 40 minutes**

*En fin de compte, on constate qu'en France « 33 viols ont été déclarés chaque jour, soit un toutes les 40 minutes en moyenne. Ajoutons donc : et chaque demi-heure est enregistrée une plainte pour harcèlement sexuel ou agression sexuelle »<sup>4</sup>.*

*En somme, on constate une augmentation très significative des agressions sexuelles envers les femmes, alors que, par ailleurs, on sait « que, d'après l'enquête 'Cadre de vie et sécurité' de l'INSEE-ONDRP, seules 10% des victimes de viol ou de tentative de viol disent avoir déposé plainte »<sup>5</sup>.*

Parallèlement, on observe que de prétendus fantaisistes, comme l'animateur de radio Guillaume Pley<sup>6</sup> ou l'humoriste ringard Rémi Gaillard<sup>7</sup>, font leur beurre sur Internet ou dans des émissions soi-disant humoristiques, l'un en prétendant embrasser une fille après trois questions, l'autre en mimant des actes sexuels à l'insu de femmes.

Ces comportements ne surviennent pas par hasard dans la société patriarcale : elles s'enracinent dans un substrat que les féministes américaines des années 70 ont appelé la « culture du viol » (rape culture).

---

<sup>2</sup> Ibidem.

<sup>3</sup> Ibidem.

<sup>4</sup> Ibidem.

<sup>5</sup> Ibidem.

<sup>6</sup> Emeline Amétis, « Comment embrasser une inconnue en 10 secondes : la vidéo de Guillaume Pley (NRJ) choque », in *Huffington Post*, 21/10/2013 ([http://www.huffingtonpost.fr/2013/10/21/guillaume-pley-twitter-comment-embrasser-une-inconnue-en-10-secondes-nrj\\_n\\_4136746.html](http://www.huffingtonpost.fr/2013/10/21/guillaume-pley-twitter-comment-embrasser-une-inconnue-en-10-secondes-nrj_n_4136746.html)).

<sup>7</sup> Carole Boinet, « De Rémi Gaillard au slut-shaming: la culture du viol, c'est quoi? », in *Les Inrockuptibles*, 18/06/2015 (<http://www.lesinrocks.com/2015/06/18/actualite/de-remi-gaillard-au-slut-shaming-la-culture-du-viol-cest-quoi-11754653/>). Cet individu s'est fait une spécialité de mimer des actes sexuels à l'insu de femmes dans le cadre de caméras cachées.

## La culture du viol

Comme on peut le lire dans un article américain, « *L'expression 'rape culture', ou 'culture du viol', désigne une société ou une culture dans laquelle la violence sexuelle est considérée comme la norme - une société où l'on ne dit pas aux gens de ne pas violer, mais plutôt de ne pas se faire violer* »<sup>8</sup>.

Le site féministe Madmoizelle.com définit bien la notion : « *La culture du viol décrit un environnement social et médiatique dans lequel les violences sexuelles trouvent des justifications, des excuses, sont simplement banalisées, voire acceptées. C'est par exemple un environnement qui culpabilise les femmes quant à leurs tenues et leur apparence. Dire (ou penser) qu'une femme victime de viol qui se balade seule le soir en talons et en mini-jupe 'l'a bien cherché', c'est faire peser sur la victime la responsabilité du crime – car le viol est un crime, n'est-ce pas (ce petit rappel est important pour la suite)* »<sup>9</sup>.

Comme le harcèlement sexuel, la violence conjugale ou la prostitution, le viol fait partie des dispositifs de domination des femmes qui caractérisent la société patriarcale. Dans l'univers patriarcal, la domination des femmes a pour corollaire de considérer comme naturelle l'appropriation de leur corps par les hommes. Ces dispositifs ont un fonctionnement particulièrement pervers dans la mesure où ils s'accompagnent d'un discours qui tend à rendre les femmes responsables des violences dont elles sont victimes, sous toutes sortes de prétextes, dont notamment la « provocation » liée au comportement ou à la tenue vestimentaire.

Longtemps considérées comme normales par le discours dominant, ces formes de violence de genre sont aujourd'hui condamnées. Le viol est un délit grave : en droit belge, l'Article 375 du Code pénal précise « *Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit et par quelque moyen que ce soit, commis sur une personne qui n'y consent pas, constitue le crime de viol.* »<sup>10</sup>. La peine prévue est une réclusion de cinq à dix ans, la sanction étant aggravée en fonction de l'âge des victimes, s'il s'agit de mineur-e-s.

La notion de « consentement » est évidemment fondamentale, le code pénal précisant : « *Il n'y a pas consentement notamment lorsque l'acte a été imposé par violence, contrainte ou ruse, ou a été rendu possible en raison d'une infirmité ou d'une déficience physique ou mentale de la victime* ».

« *Je connais un violeur* » est un blog qui permet à des victimes de viol de s'exprimer anonymement<sup>11</sup>.

<sup>8</sup> <http://www.buzzfeed.com/ryanhatesthis/culture-du-viol-sexisme-harcelement#.aoz2W31d0>

<sup>9</sup> <http://www.madmoizelle.com/je-veux-comprendre-culture-du-viol-123377>

<sup>10</sup> <http://www.actualitesdroitbelge.be/codes-belges/code-penal/code-penal---le-viol/article-375-du-code-penal>

<sup>11</sup> <http://jeconnaisunvioleur.tumblr.com/>

## Expert en séduction

Le dernier en date de ces apologistes du viol est un américain d'origine suisse nommé Julien Blanc. Après avoir écumé les USA depuis le mois de mai 2015, ce pseudo séducteur, mais authentique harceleur sexiste, projetait de parcourir l'Europe à partir du 21 août dernier pour y dispenser ses soi-disant « séminaires » de drague pesante, auxquels l'inscription peut coûter jusqu'à 2500€. Cet individu se présente comme un « Pick-up artist », c'est-à-dire comme un « artiste de la drague » ou un « expert en séduction », dont le but serait de faire partager (pas gratuitement) ses ficelles de drague aux mâles un peu timides qui ont du mal à engager la conversation avec les femmes.

Le hic, c'est que le fonds de commerce du personnage consiste à dire aux hommes : « *Ne prenez pas de gants, allez-y franchement : tous les moyens sont bons pour forcer les femmes à avoir des relations sexuelles avec vous !* ». En deux mots, ce soi-disant coach se fait du fric auprès de gogos en faisant l'apologie du harcèlement, des agressions sexuelles et du viol et en déployant au passage une vision misogyne et raciste des femmes.

## Un dérapage japonais

Cet aspect du personnage a été dénoncé dès le 2 novembre 2014 par une féministe japonaise qui a diffusé sur un réseau social des images montrant notamment Blanc en train d'embrasser de force une caissière désemparée dans un supermarché. Au début de la vidéo, on découvrait d'autres images où le zigoto expliquait combien il était facile d'utiliser certains aspects de la culture japonaise (la retenue en public et le goût de la discrétion) pour séduire sans difficulté de jeunes nipponnes<sup>12</sup>.

Un extrait :

*« Si vous allez à Tokyo, c'est la folie. On vous dit qu'il faut être super patient, très empathique avec les Japonaises, parce que si vous les approchez en disant 'Hello !', elles se barrent direct. Mais à Tokyo, si vous êtes un homme blanc, vous pouvez faire ce-que-vous-voulez (...) Alors je la prends par le bras, et elle se met à rire et à glousser. Et tout ce que vous avez à faire, c'est de faire retomber la pression en criant 'Pikachu' ou 'Pokémon' ou 'Tamagochi' ou n'importe quoi. Au début, je ne savais pas jusqu'où je pouvais aller, mais deux jours plus tard, je me baladais dans la rue, je pouvais les attraper par la tête, et les pousser devant ma bite, à crier 'Pikachu' en portant un t-shirt Pikachu, c'était ridicule ! Même en*

<sup>12</sup> Lauren Provost, « Julien Blanc, le coach en séduction que les internautes du monde entier veulent voir tomber », in *Huffington Post* (fr), 4/11/2014 ([http://www.huffingtonpost.fr/2014/11/04/julien-blanc-take-down-coach-seduction-harcelement-sexuel-japon-agression\\_n\\_6099006.html](http://www.huffingtonpost.fr/2014/11/04/julien-blanc-take-down-coach-seduction-harcelement-sexuel-japon-agression_n_6099006.html))

*abordant un groupe, je les attrapais une par une, je n'ai jamais été aussi heureux »<sup>13</sup>.*

Depuis ce moment, les actions de l'expert sont en baisse. D'abord, un hashtag vengeur a été lancé sur Twitter (#TakeDownJulienBlanc)<sup>14</sup>. Ensuite, le type a été prié de quitter le territoire australien et a été interdit d'entrée au Brésil, à Singapour et en Grande-Bretagne. Certains de ses comptes, notamment sur Twitter, ont été fermés et certaines vidéos sont devenues inaccessibles, mais son site personnel et celui de la firme dont il se réclame sont toujours là, de même que ses vidéos sur YouTube.

### Une pétition en Belgique

Dans le cadre de sa tournée européenne, Blanc avait prévu de se produire à Bruxelles le 17 septembre et à Anvers le 18, mais la date de Bruxelles a été enlevée de son programme<sup>15</sup>. Les mouvements de femmes ont fait tout leur possible pour empêcher cet escroc misogyne et harceleur de se produire en Belgique. A cette fin, on peut signer la pétition lancée par l'association féministe Garance et adressée notamment à la Secrétaire d'Etat à l'Egalité des Chances, Elke Sleurs, au Ministre de l'Intérieur, Jan Jambon et aux Bourgmestres concernés<sup>16</sup>.

Voici un extrait de la pétition lancée par Garance :

*« Sous prétexte de renforcer la confiance en soi des hommes et de leur apprendre à séduire des femmes, ils proposent des stratégies abusives qui ont un seul but : affaiblir les résistances d'une femme ciblée par la manipulation, le harcèlement et la violence jusqu'à ce qu'elle finisse par se plier à la volonté de son 'séducteur'. Parmi ces techniques se trouvent :*

- **la manipulation** : faire boire la femme ciblée pour qu'elle ne puisse plus résister; 'negging', c'est à dire mettre en question la valeur de la femme ciblée dans l'espoir qu'elle voudra obtenir de l'approbation en se soumettant,
- **le harcèlement sexuel** : mimer la fellation ou le cunnilingus avec des femmes non consentantes, se frotter contre la femme ciblée de manière sexuelle, baisers forcés,
- **l'intimidation** : la femme ciblée est poussée contre un mur et bloquée avec les bras du harceleur qui l'empêche de sortir et lui parle de tout près,

<sup>13</sup> « Julien Blanc, expert en harcèlement raciste », in *MamZelle.com*, 3/11/2014 (<http://www.madmoizelle.com/julien-blanc-pick-up-artiste-296910>)

<sup>14</sup> « Descendez Julien Blanc » (un hashtag est un mot clé sur le réseau Twitter).

<sup>15</sup> <http://www.julienworldtour.com/>

<sup>16</sup> [https://www.change.org/p/aux-ministres-d-%C3%A9galit%C3%A9-des-chances-au-ministre-de-l-int%C3%A9rieur-aux-bourgmestres-emp%C3%A4chez-julien-blanc-de-prof%C3%A9rer-ses-conseils-misogynes-racistes-et-abusifs-en-belgique?source\\_location=petitions\\_share\\_skip](https://www.change.org/p/aux-ministres-d-%C3%A9galit%C3%A9-des-chances-au-ministre-de-l-int%C3%A9rieur-aux-bourgmestres-emp%C3%A4chez-julien-blanc-de-prof%C3%A9rer-ses-conseils-misogynes-racistes-et-abusifs-en-belgique?source_location=petitions_share_skip)

- ***l'agression physique et sexuelle*** : attraper une femme ciblée par le bras et l'empêcher de partir, l'étrangler avec une main, avoir des relations sexuelles quand elle n'est pas en mesure de consentir.

*Cette misogynie accablante va de pair avec du racisme et des attitudes discriminantes par rapport à l'apparence physique ».*

### **Un individu condamnable**

A la lumière de ce qui précède, on peut considérer les activités de Julien Blanc comme des incitations adressées aux hommes qui s'inscrivent à ses séminaires payants à commettre des attentats à la pudeur ou des viols, c'est-à-dire à commettre des délits envers les femmes, sous prétexte de manœuvres de séduction.

Dès lors, de même que les pouvoirs publics ont à plusieurs reprises interdit à l'humoriste antisémite Dieudonné de se produire en Belgique pour répandre ses discours racistes, il s'imposerait d'interdire à Julien Blanc d'intervenir à Anvers pour distiller ses conseils sexistes et faire l'apologie du viol.

Une telle décision prise par les pouvoirs publics belges constituerait également un précédent dont pourraient s'inspirer les autres pays européens qui figurent au programme du sinistre individu.

**Experts en séduction et culture du viol**

**Collectif contre les violences conjugales et l'exclusion** (CVFE asbl) : rue Maghin, 11- 4000 Liège.

**Publications** (analyses et études) : [www.cvfe.be](http://www.cvfe.be)

**Contact** : René Begon - [renebegon@cvfe.be](mailto:renebegon@cvfe.be) - 04 250 96 87.

*Avec le soutien du Service de l'Education permanente de la Communauté française et de la Région wallonne*